

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PROFIL OFFENSIF

Code ISIN Part C : FR0010395624

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Actions Internationales ». Il a pour objectif de chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement long terme (supérieur à 5 ans), une performance diminuée des frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence composé à 75% de l'indice MSCI Euro, à 15% de l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans, et à 10% de l'€STR capitalisé, et ce en recherchant le meilleur couple rentabilité/risque.

Pour établir la stratégie d'investissement, l'équipe de gestion s'appuie d'abord sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la Société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Ensuite, dans le cadre du Comité Multigestion, l'équipe de gestion choisit de façon discrétionnaire ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM est exposé entre 60% et 120% de l'actif net au risque actions. L'OPCVM peut être exposé jusqu'à 40% maximum de l'actif net au risque de taux et jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change.

L'OPCVM est investi dans une fourchette comprise entre 20% minimum et jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou actions d'organismes de placement collectif dont les fonds indiciels cotés (ETF) comprenant :

- de 20% à 100% maximum de l'actif net en OPC actions;
- de 0% à 40% maximum de l'actif net en OPC obligataires, monétaires et monétaires court terme;
- de 0% à 30% maximum de l'actif net en OPC sans critère de classification;
- de 0 à 30% maximum de l'actif net en OPC indiciels cotés.

L'OPCVM peut avoir recours aux actions ou parts d'OPCVM français et/ou étrangers dans une limite de 100% maximum de l'actif net et aux parts ou actions de FIA de droit français ou d'autres pays de l'Union européenne respectant les 4 critères définis par l'article R214-13 du Code monétaire et financier dans une limite de 15% de l'actif net.

L'OPCVM peut être investi en actions et/ou valeurs assimilées à hauteur maximale de 40% de l'actif net dont 30% maximum de son actif net en actions et/ou valeurs assimilées de petites et/ou moyennes capitalisations.

L'OPCVM peut être investi jusqu'à 25% de l'actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire émis par des émetteurs publics ou supranationaux et assimilés ou par des émetteurs privés, sans clé de répartition prédéfinie, des Etats membres de l'OCDE, sur tout type de maturité, de devises et de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agence Standard and Poor's et équivalent Moody's ou Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, via les OPC, dans des titres de catégorie "Haut Rendement" (notation inférieure à BBB- Standard & Poors ou équivalent Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion) dans une limite maximale de 10% de l'actif net. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. La fourchette de sensibilité des instruments de taux sera comprise entre -10 et +10. Les marchés d'intervention sont mondiaux et portent sur des titres libellés dans des devises de l'OCDE.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments des marchés financiers à terme réglementés ou organisés, ou de gré à gré, de type futures sur actions/taux d'intérêts/devises/volatilité/indices (dont indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options sur actions/indices/taux d'intérêts, swaps de taux/de change, change à terme dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques actions, taux, change, crédit, volatilité et matières premières dans une limite de 100% de l'actif net.

L'OPCVM peut avoir recours à des titres intégrant des dérivés dans une limite maximale de 20% de l'actif net.

L'intégration des risques de durabilité n'est pas pertinente pour ce fonds pour lequel les données extra-financières des OPC sous-jacents ne sont pas systématiquement disponibles.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « C ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés Actions Internationales sur lesquels le fonds peut être exposé à hauteur de 100% maximum.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est

pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2,11 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

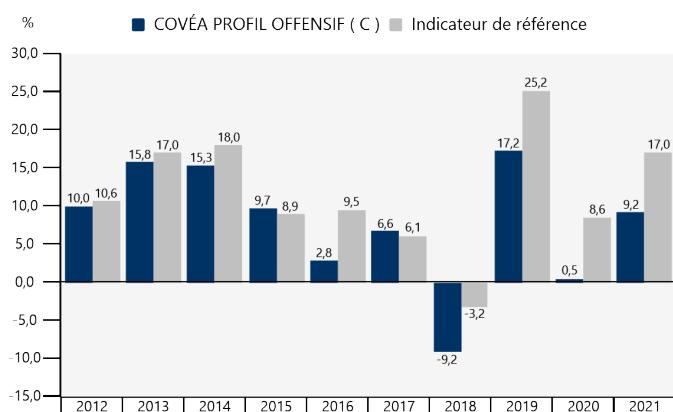
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2021**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



* 1^{ère} VL le 31/01/2007

* L'indice MSCI World est calculé dividendes nets réinvestis depuis le 28 février 2013.

* L'OPCVM a subi un changement d'indice de référence le 17 octobre 2012. Auparavant, son indice de référence était composé de 80% de l'indice MSCI World en Euro, 10% de l'indice FTSE-MTS Global et 10% de l'indice Citigroup World Global Bond Index (couvert en Euro).

* L'OPCVM a connu un changement d'indice de référence le 30/09/2020. Auparavant, son indice de référence était composé à 80% de l'indice MSCI World et à 20% de l'indice FTSE MTS Global.

* A compter du 1^{er} décembre 2021, l'indice EONIA est remplacé par l'indice €STR Capitalisé.

Année de création de l'OPC : **1998**

La Part « C » a été créée le 02/11/2006.

Devise : EUR

Indicateur de référence : 75% MSCI Euro + 15% FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 5/7 ans + 10% €STR capitalisé

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus*.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 février 2022.